

Après le congrès ouvrier syndical et politique de Marseille de 1879, qui se prononce pour le collectivisme, Jules GUESDE en relation avec Karl MARX élabore en juin 1880 le célèbre «Programme électoral des travailleurs socialistes». Ce programme pose, entre autres, les revendications des travailleurs dont :

- la réduction légale de la journée de travail à 8 heures
- le minimum légal des salaires
- l'égalité de salaire pour les travailleurs des deux sexes
- l'instruction scientifique et technologique de tous les enfants etc...

la première de ces revendications deviendra la plus célèbre et la plus constante sous la forme des 3 huit : 8 heures de travail, 8 heures de loisirs, 8 heures de sommeil. Mais ce programme ne prévoyait pas les moyens de faire aboutir ces revendications, sauf à voter pour les rares candidats qui soutiendraient ce programme.

C'est avec la création de la Fédération Nationale des Syndicats en octobre 1886 que les



militants s'interrogent sur l'action à mener pour imposer ces revendications, d'autant que les travailleurs américains avaient donné l'exemple en décidant que dès le Premier Mai 1886 (date de renouvellement de nombreux baux et contrats) les travailleurs appliqueraient d'eux-mêmes la journée de 8 heures. A cette occasion de nombreuses grèves éclatèrent dont celle des usines MACK CORMICK à CHICAGO.

Une provocation policière se traduit le 3 mai par six morts et de nombreux blessés. Le lendemain 15.000 manifestants rassemblés furent dispersés par la police, une bombe éclata tuant 8 policiers et faisant de nombreux blessés. La répression fut terrible, gouvernement et patronat décidèrent de se débarrasser des militants. Huit condamnations à mort furent prononcées sans preuves, malgré les protestations du monde entier 6 condamnés furent pendus le 11 novembre 1887.

LE CONGRES DU BOUSCAT EN 1888

La revendication des 8 heures devient le cri de ralliement des militants et des congrès

politiques ou syndicaux. C'est au 3^e congrès de la Fédération Nationale des Syndicats au Bouscat en octobre 1888 que pour la première fois on discute des moyens pour faire aboutir cette revendication. Sur la proposition du métallurgiste Jean DORMOY de Montluçon secrétaire sortant de la fédération, une motion est adoptée qui stipule :

«Considérant que depuis bien longtemps les organisations ouvrières ont réclamé en toutes circonstances les réformes suivantes : limitation de la journée de travail à huit heures ; minimum de salaire, interdiction du marchandage; responsabilité des patrons en matière d'accidents, mise à la charge de la société de l'enfance, de la vieillesse, et des invalides du travail ; suppression des bureaux de placement; abrogation de la loi sur l'Internationale, législation du travail, etc.

«Considérant que, jusqu'ici, les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent et qu'il importe de faire cesser cette situation en présentant nos revendications sous une nouvelle forme, sous la forme collective, générale, plus imposante.»

«Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble, il y a lieu de concentrer toute l'action des syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres. Décide :

«1° Le dimanche matin 10 février prochain, tous les syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer, soit à la préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie de la commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes :

«A) Limitation à huit heures de la journée de travail;

«B) Fixation d'un minimum de salaire correspondant dans chaque localité au coût normal de la vie au-dessous duquel aucun patron ne pourra faire travailler ses ouvriers.

«2° Le dimanche 24 février, la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière.

3°) tous les délégués présents au congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce mouvement d'ensemble en vue de la date fixée.»

Raymond LAVIGNE élu secrétaire général de la Fédération aura la tâche de faire appliquer cette initiative qui connaîtra un succès partout où les conditions de son application sont réalisées.

LE CONGRES INTERNATIONAL DE PARIS EN 1889

Cinq mois plus tard, se tiennent à Paris, en juillet 1889 à l'occasion du centenaire de la Révolution française, deux congrès ouvriers internationaux, le congrès «possibiliste» soutenu par les Anglais, et le congrès «Marxiste» organisé par les guesdistes, les blanquistes (E. Vaillant) et les allemands, c'est à ce dernier congrès que R. LAVIGNE, à l'exemple de ce qui était fait avec succès en février, fait la proposition d'une manifestation internationale.

Après négociation avec les Allemands et l'information selon laquelle l'A.F.L américaine prévoyait une nouvelle initiative pour le 1^o mai 1890, que la motion suivante fut adoptée :
«il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du congrès international de Paris.

«attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1^{er} mai 1890 par l'Américan Fédération of Labor dans son congrès de décembre 1888 tenu à Saint Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays.»

R. LAVIGNE toujours secrétaire de la fédération des syndicats impulsera l'organisation des manifestations du 1^{er} mai 1890, celles-ci seront des succès dans de nombreuses villes. A Paris 100.000 personnes se rassembleront, comme toujours la police procédera à des arrestations, souvent au hasard dont l'ancien président de la république MAC-MAHON. A Bordeaux il y eut une manifestation imposante avec trois lieux de rassemblement : place d'Aquitaine (La victoire), Place de la République, place Picard. Les manifestants de 3000 à 10.000 selon les sources se dirigèrent vers la préfecture ou le préfet, selon les consignes gouvernementales, refusa de recevoir la délégation conduite par le nouveau député de la Gironde (élu avec les voix boulangistes) Antoine JOURDE. L'après-midi de nombreuses réunions publiques furent organisées en ville et en banlieue suivies de bals et banquets.

L'année 1891, vit le renouvellement de la manifestation et cette fois toutes les composantes ouvrières s'y associèrent. Mais les pouvoirs publics décidèrent la répression. A Bordeaux les forces de police et de gendarmerie occupent les 4 lieux de rassemblement et dispersent les manifestants qui se replieront l'après-midi dans diverses salles de Bordeaux, dont la Bourse du Travail et le soir dans divers banquets. Mais c'est surtout à FOURMIES dans le Nord que le 1^o mai va connaître un grand retentissement. Depuis quelques jours les usines textiles sont en grève, lors d'un rassemblement sur la place de l'église l'armée tire sur les manifestants faisant 9 tués, dont 4 jeunes de 12 à 20 ans, et 4 jeunes filles de 17 à 21 ans, et 30 blessés. De dangereux révolutionnaires ces gamins et jeunes filles ! La France entière et l'Europe sont indignées. A la chambre CLEMENCEAU, alors à gauche, interpelle le 8 mai le gouvernement : *«Messieurs est-ce que vous n'êtes pas frappés de l'importance qu'a prise cette date du 1^{er} mai... c'est le quatrième état qui se lève et qui arrive à la conquête du pouvoir.. Prenez garde ! les morts sont de grands convertisseurs ; il faut s'occuper des morts !».*

A partir de ce moment le 1^{er} mai deviendra le jour de ralliement universel de la classe ouvrière et de tous les peuples opprimés. Raymond LAVIGNE avait-il prévu cela ?

Le Premier Mai et ses Origines. Un article de Jules Guesde

La presse bourgeoise continue à se livrer, sur la genèse du premier Mai, à toute espèce de contes à dormir debout. D'origine allemande il y a quatre ans, elle est devenue cette année d'origine américaine. D'autres veulent que son importance ait échappée à ceux qui l'ont votée, pour n'être devinée que par les anarchistes qui devaient la combattre à outrance. A tous ces romans contradictoires il importe d'opposer l'histoire, telle qu'elle ressort, non seulement des procès verbaux officiels du congrès, mais des pourparlers auxquels celui qui écrit ces lignes a été mêlé. L'idée de mettre en mouvement le même jour les travailleurs de tous les pays à l'appui des huit heures et de la législation internationale du travail élaborée au Congrès de la rue Rochechouart est essentiellement française.

C'est le citoyen Raymond Lavigne, de Bordeaux, membre du Parti Ouvrier et alors secrétaire du Conseil national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, qui libella un projet à cet effet. Ce qui avait amené notre ami Lavigne à cette manifestation internationale, c'était la manifestation nationale qui avait eu lieu en février 1889 à Paris et dans toutes les villes de France où la Fédération comptait des adhérents, manifestation qui avait pour but de peser sur le gouvernement et de l'obliger à faire droit aux revendications formulées par le Congrès syndical de Bordeaux en 1888. L'émoi avait été grand dans le monde gouvernemental lorsqu'au jour fixé on avait vu dans plus de soixante communes des délégués se rendre au ministère, aux préfectures et aux mairies pour mettre directement, en personnes, nos dirigeants en présence des cahiers du prolétariat français.

Combien plus menaçante pour l'ordre bourgeois devait être une semblable mise en demeure lorsque, organisée par les prolétariats d'Europe et d'Amérique, elle revêtirait un caractère international et s'adresserait aux classes dirigeantes de partout ?

Avant, cependant, de saisir le Congrès international de ce qui, devait devenir le Premier Mai, le citoyen Lavigne, d'accord avec Lafargue, Deville, etc., voulut avoir l'avis de Liebknecht et de Bebel. La réponse de Liebknecht et de Bebel fut héroïque : « Peu importe le surcroît de danger. La manifestation s'impose. Elle se fera. Et la démocratie socialiste allemande saura s'acquitter de ses devoirs internationaux ».

C'est alors que la proposition Lavigne fut déposée avec ce correctif que « les travailleurs des diverses nations auraient à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur étaient imposées par la situation spéciale de leur pays ». Elle ne fixait pas de date. Elle ne portait pas davantage que la manifestation dût se renouveler chaque année.

Si le 1^{er} Mai a été choisi et sans contestation, aucune autre date, historique ou non, n'ayant été mise en avant c'est que dans son Congrès de 1888 la Fédération américaine du Travail avait désigné ce jour-là pour un mouvement, sous la forme de grève, en faveur de la réduction de la journée de travail à huit heures. De même qu'en votant la manifestation on ne faisait qu'internationaliser le moyen d'action adopté par le Congrès national de Bordeaux, en choisissant le 1^{er} Mai on ne faisait qu'internationaliser une date déjà adoptée par le congrès national des Etats-Unis. Quant à l'annualité - ou à la permanence - du 1^{er} Mai, elle n'appartient pas au Congrès international de 1889. Ce n'est que plus tard, après la manifestation de 1890, qu'elle a été décidée, pour ainsi dire spontanément, par les Congrès nationaux du Parti Ouvrier Français (Lille), de la démocratie socialiste allemande (Halle), du Parti Ouvrier espagnol (Bilbao), etc., jusqu'à ce qu'elle ait fait l'objet d'une résolution définitive du Congrès international de Bruxelles en 1891.

JULES GUESDE.

Article paru dans les numéros du 23 avril 1893 et 7 mai 1899 du «Socialiste»